



Garantie applicable aux piliers Atlantis®

Atlantis® original

Avec Atlantis, Dentsply Sirona propose aux professionnels dentaires des solutions prothétiques sur mesure pour tous les principaux systèmes implantaires¹.

Parmi les solutions implantaires numériques proposées par Dentsply Sirona, les piliers sur mesure Atlantis pour restaurations prothétiques scellées, transvissées (unitaires) et retenues par friction permettent une fonction et une esthétique optimales.

Les piliers Atlantis sont conçus individuellement à partir de la forme finale de la dent. Le logiciel breveté VAD (Virtual Atlantis Design) permet de concevoir chaque pilier en fonction de l'espace édenté et des dents adjacentes pour une haute précision et des résultats esthétiques plus naturels. Chaque pilier a une forme anatomique et un profil d'émergence uniques permettant d'obtenir un traitement des tissus mous à long terme, ainsi qu'un soutien et une rétention optimaux de la restauration finale.

Naturellement, la solution prothétique assurant une grande liberté est également couverte par une garantie complète. Si un fournisseur d'implants n'honore pas sa garantie, suite à votre utilisation des piliers Atlantis, Dentsply Sirona remplacera le pilier, la couronne et l'implant.

Pour connaître toutes les informations sur la garantie applicable aux piliers Atlantis, veuillez consulter les conditions générales détaillées dans cette brochure. Pour obtenir toutes les informations sur la garantie applicable aux suprastructures Atlantis, veuillez consulter la fiche de garantie dédiée. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre représentant local Dentsply Sirona ou le Service Clients.



1. Consulter la charte de compatibilité sur implants pour les piliers Atlantis.

Atlantis : Dispositif médical sur mesure pour soins dentaires, réservé aux professionnels de santé, non remboursé par les organismes d'assurance maladie.
Fabricant : Dentsply Implants AB. Lisez attentivement les instructions figurant dans la notice avant toute utilisation. Rev 09/2016.

Conditions générales de garantie

Les présentes conditions générales de garantie (les « Conditions générales ») couvrent les composants et les instruments cliniques faisant partie de la gamme de piliers et produits Atlantis, c'est-à-dire les piliers, vis de pilier, couronnes et instruments cliniques (« Produits »), fabriqués et distribués par Dentsply Sirona ou une des filiales du groupe Dentsply Sirona (« Dentsply Sirona »).

La garantie stipulée dans les présentes Conditions générales s'applique exclusivement aux cliniciens traitants éligibles (les « Cliniciens »), à l'exclusion de toute autre personne ou entité, y compris les patients, laboratoires et autres fournisseurs intermédiaires.

1. PÉRIODES DE GARANTIE

Les Produits sont garantis pendant les périodes suivantes, sous réserve des limitations et exceptions mentionnées dans les présentes Conditions générales de vente :

- garantie à vie sur les Produits en titane, y compris en titane nitruré, à l'exclusion des Produits en zircone ou des instruments cliniques ;
- garantie de cinq (5) ans à compter de la date d'expédition par Dentsply Sirona sur les Produits en zircone.
- garantie de trois (3) ans à compter de la date d'expédition par Dentsply Sirona sur les instruments cliniques, à l'exclusion des instruments à usage unique.

2. ÉTENDUE DE LA GARANTIE

Sous réserve des limitations et exceptions mentionnées dans les présentes Conditions générales, Dentsply Sirona s'engage à appliquer les conditions suivantes :

AVANTAGES LIÉS À LA QUALITÉ

Si le Produit présente des défauts de matériaux ou de fabrication, c'est-à-dire si le Produit n'est pas conforme aux normes de qualité publiées par Dentsply Sirona ou ne correspond pas aux caractéristiques communiquées avant la conception dudit Produit via le site de commande en ligne, Dentsply Sirona s'engage à refabriquer le Produit sans frais supplémentaires.

AVANTAGES LIÉS À LA CHIRURGIE

Dentsply Sirona reconnaît que les implants sont parfois rejetés après que le Clinicien ait pris l'empreinte. Dentsply Sirona décline toute responsabilité pour un implant rejeté, mais offre les avantages suivants si :

- l'implant est rejeté une fois que le Produit est placé sur l'implant avec une restauration et mis en fonction, la société qui a fourni l'implant rejeté devrait être la cible initiale des réclamations du Clinicien au sujet de l'implant. Toutefois, si le fabricant de l'implant refuse d'honorer sa garantie pour l'implant (exclusivement en raison de l'utilisation des Produits), et si le Clinicien répond aux critères d'« Éligibilité » et respecte la « Procédure de réclamation » ci-dessous, Dentsply Sirona s'engage à rembourser au Clinicien le coût d'achat réel et vérifiable d'un implant de remplacement et à refabriquer le Produit, sans frais supplémentaires ;

- l'implant est rejeté avant que le Produit soit placé sur l'implant (sauf si cela est explicitement couvert par la garantie distincte Dentsply Sirona - Conditions générales), Dentsply Sirona ne sera en aucun cas responsable du remplacement de l'implant.

Les avantages mentionnés ci-dessus constituent la seule obligation de Dentsply Sirona et le seul recours du Clinicien, au sujet des Produits et des termes des présentes Conditions générales.

3. ÉLIGIBILITÉ ET PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Pour bénéficier des avantages au titre des présentes Conditions générales, le Clinicien doit respecter toutes les conditions suivantes :

- Les réclamations concernant la garantie doivent, pour rester éligibles, être déposées à Dentsply Sirona dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de découverte du défaut faisant l'objet de la réclamation. La réclamation doit respecter la procédure stipulée dans le présent document. Le Clinicien doit contacter le représentant Dentsply Sirona ou le Service Clients Dentsply Sirona pour demander un formulaire de réclamation et connaître les consignes de renvoi du Produit, et
- Le formulaire de réclamation rempli, documentant la cause du rejet qui fait l'objet de la réclamation, doit être renvoyé à Dentsply Sirona accompagné du Produit en question dans les délais mentionnés ci-dessus. Tout Produit doit être décontaminé avant d'être renvoyé à Dentsply Sirona ; et
- Les Cliniciens qui soumettent un formulaire de réclamation pour des avantages liés à la chirurgie doivent fournir les éléments suivants :
 - documentation du cas et démonstration que les implants étaient indiqués et qu'il n'existait aucune contre-indication pour ce patient particulier ; et
 - preuve que le fabricant de l'implant a refusé d'honorer sa garantie (exclusivement en raison de l'utilisation des Produits), et reçu/facture des implants pour leur remboursement ; et
- Le Clinicien qui dépose une réclamation au titre des présentes Conditions générales doit être à jour de toutes les sommes dues à Dentsply Sirona au moment du dépôt de la réclamation ; et
- Toutes les procédures utilisant les Produits (et implants) – avant, pendant et après leur mise en place – doivent respecter les protocoles, directives et instructions de Dentsply Sirona et (le cas échéant) d'autres fabricants d'implants, ainsi que les pratiques dentaires généralement acceptées.

Le Clinicien prendra en charge tous les coûts et risques liés au transport. Dentsply Sirona prendra en charge les frais d'expédition de renvoi dans les cas couverts par la garantie conformément aux présentes Conditions générales.

Indépendamment des réclamations sous garantie, toute réclamation doit être déposée le plus rapidement possible pour respecter les impératifs réglementaires.

4. LIMITATIONS GÉNÉRALES DE LA GARANTIE

Excepté pour la garantie spécifiée dans les présentes Conditions générales, Dentsply Sirona, ses représentants ou d'autres tiers qui fabriquent ou distribuent les Produits, ne fournissent aucun engagement, garantie, convention ou autre promesse, express ou implicite, écrit ou oral, au sujet des Produits, y compris (sans limitation) les garanties implicites de valeur marchande, de durabilité ou d'aptitude à l'emploi.

En outre, et dans la limite des lois applicables, Dentsply Sirona décline (en son nom et en celui de ses représentants ou d'autres tiers qui fabriquent ou distribuent les Produits) toute responsabilité concernant des pertes de gains, de revenus ou de bénéfices, le non-respect par le Clinicien des normes généralement acceptées en matière de pratiques dentaires ou tout autre dommage direct ou indirect, accidentel ou consécutif résultant ou découlant de la conception, de la composition, de l'état, de l'utilisation ou des performances des Produits.

5. EXCLUSIONS DE GARANTIE

Dentsply Sirona n'accordera aucun avantage au titre des présentes Conditions générales si :

- le rejet est dû à un traumatisme, un accident, ou tout autre dommage causé par le patient ou un tiers ; ou
- le rejet est dû au fait que l'implant a été posé à un patient présentant des contre-indications à la réussite de l'intégration de l'implant, y compris mais sans limitation une maladie liée à l'alcoolisme, au diabète non traité ou à une toxicomanie ; ou
- la défaillance est due à une usure normale ; ou
- les Produits ont été modifiés, meulés, ébarbés ou ont fait l'objet d'autres retouches.

Pour plus de clarté, les présentes Conditions générales, ainsi que les avantages et recours qui y sont mentionnés, sont exhaustives en ce qui concerne les Produits et l'objet des présentes Conditions générales, et excluent tout autre droit, avantage et/ou recours, tel que les frais de laboratoire et de traitement clinique.

6. MODIFICATION OU RÉSILIATION DE LA GARANTIE

Dentsply Sirona se réserve le droit de modifier ou de résilier les présentes Conditions générales à tout moment sans préavis. Ladite modification ou résiliation n'affectera pas les Produits déjà posés au patient, et intégralement payés par le Clinicien à Dentsply Sirona, avant la date d'entrée en vigueur des présentes.

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES ENTRENT EN VIGUEUR LE 1er OCTOBRE 2016.

www.dentsplysirona.com